LE CARNET | ANNONCES LÉGALES

MODANE/CHAMBÉRY Aux côtés de son mari

Elle retrouve une photo avec Jacques Chirac

De gauche à droite : Pierre Dumas, Jean Girard et Jacques Chirac. Photo DR

L'auteure modanaise Christiane Girard, veuve de l'ancien adjoint au maire de Modane Jean Girard, a retrouvé une photo qui daterait de 1994.

Celle-ci représente son mari entouré de Pierre Dumas (ancien maire de Chambéry, député de la Savoie et secrétaire d'État sous Georges Pompidou) et de Jacques Chirac, alors en tournée en Savoie avant de se présenter aux élections présidentielles de 1995.

La photo a été prise dans l'ancien local RPR (Rassemblement pour la République), rue Métropole, à Chambéry.

VAL CENIS (LANSLEBOURG) Les descendants de Jean-Baptiste Gagnière réunis

Cinq générations de Gagnière au rendez-vous

120 Gagnière sur 148 possibles étaient présents pour cette cousinade. Photo Pauline ROBART-PLAISANCE.

Né en 1882, Jean-Baptiste Gagnière a eu, avec Marie Molin, affectueusement surnommée Mémé Maillon, huit enfants. Six d'entre-eux ont atteint l'âge adulte et ont eu des enfants : Fulgence, Catherine, Camille, César, Louis et Martin.

Dimanche 13 octobre, en présence de Martin (né en 1927)… et de Martin (né en 2019), cinq générations de Gagnière ont choisi de se retrouver à la salle des fêtes de Lanslebourg pour rencontrer, parfois pour la première fois, leurs oncles, tantes, cousines, cousines…

L'idée avait été évoquée pour la première fois en décembre dernier et a nécessité des semaines et des semaines de préparation.

La famille Gagnière a pu vérifier que les valeurs de la Haute Maurienne sont bien représentées en son sein. Les plus jeunes ont défié, sans complexe, les anciens à la "Mourra". Encadrés par Michel et Bernard, les deux premiers moniteurs de la station de Val Cenis, 15 "pulls rouges" ont pris le temps d'une photo haute en couleurs.

La journée, marquée par un nombre record de photographies, a semblé bien courte pour se remémorer des dizaines de souvenirs de jeunesse, et élaborer, déjà, le projet d'une seconde cousinade. La prochaine fois, Yannick, retenu au Canada, pourra certainement battre le record des cousins et cousines venus de Roanne cette année pour cette belle et grande fête de famille.

MOÛTIERS Le club Ma joie de vivre et la mairie lui ont offert un cadeau

La doyenne de la ville Denise Martinet a fêté ses 100 ans

Denise Martinet, doyenne de Moûtiers, vient de fêter ses 100 ans ce samedi. Pour cet événement, elle était loin de la cité tarine, puisqu'elle est actuellement, et depuis quelques mois, résidente à Saint-Didier-au-Mont-d'Or dans le Rhône, à l'Ehpad Paul-Éluard, au plus proche de sa famille.

Le club des aînés moûtiérains Ma joie de vivre, dont elle a été de nombreuses années un membre très actif, et la mairie lui ont fait parvenir cadeau et bouquet pour célébrer cet anniversaire à distance. La bonne humeur de Denise, son sourire et sa gentillesse manquent beaucoup au club.

Née en 1919 à Bozel dans une famille modeste, Denise Martinet fut institutrice puis restauratrice, avant de créer avec son mari Raymond Martinet La maison du pneu au faubourg de la Madeleine.

Elle a fêté son anniversaire à l'Ehpad Paul-Éluard, à Saint-Didier-au-Mont-d'Or, dans le Rhône.

Très sportive, ayant pratiqué le tennis, la randonnée en montagne et le ski, elle a dévalé les pentes des stations de Tarentaise jusqu'à 80 ans… Denise a aimé voyager dans de nombreux pays qui lui ont laissé des souvenirs merveilleux. Elle ne ratait jamais ses rendez-vous hebdomadaires avec ses amis du club Ma joie de vivre pour une partie de belote.

NAISSANCE Landry

Eden

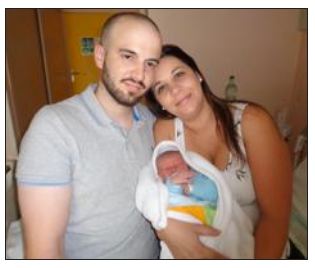

Eden dans les bras de ses parents. Photo Le DL/René MICOL

Eden a montré le bout de son nez le 13 octobre à 19 h 05, à la maternité de Bourg-Saint-Maurice. Le petit bonhomme pèse 3 kg 840 pour 53 cm.

NAISSANCE Montvalezan

Noé

Noé est né le 12 octobre. Photo Le DL/R.M.

Petja et Philippe Ducros Ajdusek sont les plus heureux. Les voilà parents de Noé, né le 12 octobre, 12 h 35, à la maternité de Bourg-Saint-Maurice. Noé pèse 3 kg 050 pour 51 centimètres.

Le Dauphiné Libéré **- Vaucluse** Matin

Christophe Tostain Président Directeur Général, Directeur de la publication

S.A. LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ
Capital : 24 769 520 €
Durée 99 ans à compter du 14 juin 1945
Siège social :
650 route de Valence
38913 Veurey Cedex
Principal actionnaire :
SIM 99,99%

Direction générale
Centre de presse
38913 Veurey Cedex
Tél. 04 76 88 71 00
Fax 04 76 85 80 20
ledauphine.com
Publicité : GROUPE DAUPHINÉ MÉDIA
Commission paritaire
n° 04 21 C 83387

Impression : Le Dauphiné Libéré - Veurey
Tirage moyen 247 410 exemplaires
Audience mesurée par : AUDIPRESSE

Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 83.5%.
Eutrophisation : PTot 0.01 Kg/tonne de papier.

Partenaire
des acheteurs publics
pour la collecte et la publication
des avis presse & web
Profil acheteur - Plateforme de dématérialisation
www.marchespublics.ledauphine-legales.com
le dauphiné libéré
Le JAL (journal d'annonces légales) de vos départements
SAVOIE
Josée Raimond
>> 04 79 33 86 72
LDLlegales73@ledauphine.com
Dans le cadre de la transparence de l'avis économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par l'Arrêté du 21 décembre 2012 modifié le 22 décembre 2016, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification **obligatoire**
SOIT 1.88 € HT/mm colonne

AVIS

Avis administratifs

COMMUNE DE SAINT FRANCOIS LONGCHAMP

Avis de participation électronique du public conformément aux articles L.123-19, L.123-12 ET L.123-19-1 du Code de l'Environnement

Aménagement touristique du secteur de " La Lauzière "

Présentation du projet : Il s'agit d'un projet touristique portant sur l'aménagement du secteur de " La Lauzière " sur la Commune déléguée de SAINT-FRANCOIS-LONGCHAMP, visant à la création d'environ 2000 nouveaux lits, permettant ainsi de répondre à une demande croissante et d'atteindre les objectifs de développement fixés par la Commune.
Cet hébergement touristique sera constitué de 4 bâtiments principaux et 17 chalets individuels.
Une Participation Electronique du Public, conformément aux articles L.123-19, L.123-12 et L.123-19-1 du Code de l'Environnement, se déroulera :
du Samedi 02 novembre 2019 au Lundi 02 décembre 2019 (clôture de la participation à 12h00)
Siège de la Participation : coordonnées de l'autorité compétente pour prendre la décision, et adresse où le dossier pourra être consulté sur papier :
Mairie de Saint-François-Longchamp - Chef-Lieu - Le Roc Noir - 73130 SAINT FRANCOIS LONGCHAMP aux jours et heures d'ouverture au public de la Mairie : **les mercredis et vendredis de 14h00 à 17h00**
Le dossier pourra être consulté sur le site Internet :
https://www.saintfrancoislongchamp.com/utnlauziere-urbanisme-enquetepublique
Les observations et propositions pourront être déposées via l'adresse mail :
urbanisme-enquetepublique@saintfrancoislongchamp.fr
Composition du dossier :
1 - Avis de Participation du Public
2 - Formulaire Cerfa de Demande de Permis d'Aménager n° PA 073 235 19 R3001
3 - Récépissé de dépôt de la Demande de Permis d'Aménager
4 - Dossier de Demande de Permis d'Aménager
5 - Accusé de réception de l'Autorité Environnementale n° 2019-ARA-AP-00887
6 - Avis de l'Autorité Environnementale.
L'autorité responsable du projet, auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est :
AKTIS Architecture - Maître d'œuvre - Tél. 04 76 47 34 24
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier de participation auprès de l'autorité compétente.
Au terme de cette participation, un permis d'aménager pourra être délivré.

174427200

Plan local d'urbanisme

COMMUNE DE LES BELLEVILLE

Avis d'enquête publique portant sur la révision générale du Plan Local d'Urbanisme pour le territoire de la Commune Déléguée de Saint Martin de Belleville

Le Maire de Les Belleville informe le public que par arrêté du 16 septembre 2019, a été prescrite l'enquête publique portant sur la révision générale du Plan Local d'Urbanisme pour le territoire de la Commune déléguée de Saint Martin de Belleville. Le dossier mis à l'enquête publique est constitué du projet de PLU arrêté lors du conseil municipal du 12 juin 2019 ; il comporte un rapport sur ses incidences environnementales, les avis des commissions, les avis des personnes publiques associées ou consultées, l'avis de l'autorité environnementale et le mémoire en réponse de la collectivité à ces avis.
Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public pendant 33 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie de Les Belleville, à Saint Martin, **du 14 octobre au 15 novembre 2019 inclus**, du lundi au vendredi de 8h à 12h, et de 13h30 à 17h30 à l'exception des samedis, dimanches et jours fériés.
Les pièces du dossier sont également disponibles par téléchargement sur le site
https://www.registre-dematerialise.fr/1611
et sur le site **www.lesbelleville.fr**
rubrique " enquêtes publiques ". Elles sont aussi consultables gratuitement en mairie de Les Belleville, à Saint Martin, aux heures d'ouverture, sur un poste informatique.
Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions
- Sur le registre d'enquête,
- Par écrit à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse où se déroule l'enquête publique, Mairie de Les Belleville, Place des Belleville, 73440 Les Belleville.
- Par courrier électronique à l'adresse
enquete-publique-1611@registre-dematerialise.fr
Monsieur Michel CHARPENTIER, est désigné en qualité de commissaire enquêteur par Le Président du Tribunal Administratif de Grenoble ; **Il siègera à la mairie de Les Belleville, à Saint Martin**, pour recevoir des observations écrites ou orales :
- Mercredi 16 octobre 2019 de 9h00 à 12h00
- Lundi 21 octobre 2019 de 14h00 à 17h30
- Jeudi 7 novembre 2019 de 9h00 à 12h00
- Vendredi 15 novembre 2019 de 14h00 à 17h30
Au terme de l'enquête publique, le Plan Local d'Urbanisme du territoire de la Commune déléguée de Saint Martin de Belleville sera éventuellement modifié pour tenir compte du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, des avis des commissions, des avis des personnes publiques associées et de la population. Il sera ensuite soumis à l'avis du Conseil municipal, autorité compétente pour prendre la décision d'approbation par délibération.
Le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur à la Mairie de Les Belleville, à Saint Martin, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site **https://www.registre-dematerialise.fr/1611**
et sur le site **www.lesbelleville.fr**
rubrique " enquêtes publiques " pendant le délai d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le Maire,
André PLAISANCE

169295600

COMMUNE DE FRETERIVE

Avis d'enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Cet avis annule et remplace l'avis paru le 10/10/2019 sous N° 171729800
Par arrêté municipal en date du 10/10/2019, il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision du PLU de FRETERIVE. Les principales caractéristiques du projet de PLU sont : la définition document d'urbanisme adapté à la nature rurale de FRETERIVE, permettant d'assurer les besoins en logements, dans le respect de la structure en hameaux de la commune, de l'exploitation agricole, de l'environnement et des paysages, en intégrant les risques naturels.
Cette enquête se déroulera **du 4 novembre 2019 au 7 décembre 2019** soit pendant 34 jours.
Mme MACON Sophie, sans profession, a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur par Mr le Président du Tribunal Administratif de Grenoble.
Le projet de PLU arrêté sera tenu à la disposition du public en mairie, en version papier et sur un poste informatique aux jours et heures d'ouverture accompagné du registre d'enquête :
Mardi et vendredi de 8h30 à 11h30 / Jeudi de 16h30 à 19h00
Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses appréciations, suggestions et contre- propositions sur le registre. Les observations pourront également être adressées par courrier à l'attention du commissaire-enquêteur à l'adresse de la mairie de FRETERIVE ou par courrier électronique à l'adresse dédiée suivante :
" enquetepubliquefreterive@gmail.com ".
Pendant l'enquête, le commissaire enquêteur se tiendra en mairie à la disposition du public pour recevoir les déclarations et observations les :
Mardi 5 novembre de 9h à 12h
Samedi 16 novembre de 9h à 12h
Vendredi 29 novembre de 9h à 12h
Samedi 7 décembre de 9h à 12 h
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès réception en mairie de FRETERIVE.
A l'issue de cette enquête publique et après d'éventuelles modifications pour tenir compte des résultats de l'enquête et des avis des personnes publiques associées et consultées, la décision pouvant être adoptée sera l'approbation de la révision du PLU par le Conseil Municipal.
La personne responsable du projet est Madame le Maire de FRETERIVE. Toutes les informations complémentaires peuvent être demandées auprès de Mme le Maire ou de M. Reverdy, adjoint à l'urbanisme.

173962200

COMMUNE DE SAINT REMY DE MAURIENNE

Approbation du plan local d'urbanisme

Par délibération en date du 30 septembre 2019, la commune de SAINT REMY DE MAURIENNE a approuvé son Plan Local d'Urbanisme.
La délibération sera affichée pendant un mois en mairie.
Le dossier de PLU approuvé est consultable en mairie aux jours et heures d'ouverture du secrétariat et à la Préfecture de Chambéry.

174433900

VIES DES SOCIÉTÉS

Transferts de siège social

Notaire

SCP CASTILLON-DEVRED et EZANNO

Notaires associés
Le Salteur - 1, rue Salteur 73000 CHAMBERY

Avis de modification

Dénomination : **SCI LA DENT DU CHAT**
SCI au Capital Social de 1.000,00 €
Siège Social : **BOURG SAINT MAURICE (73700), L'ARMOISE 308, ARC 1800**
R.C.S de CHAMBERY 809 618 978
Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 22 mars 2019 les associés ont décidé de transférer à compter du 22 mars 2019 le siège social qui était à BOURDEAU (73370) Sur l'Etraz à l'adresse suivante BOURG SAINT MAURICE (73700), l'Armoise 308, ARC 1800.
L'article 4 des statuts a été modifié, en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de CHAMBERY.

Pour Avis, Maître Guillaume DEVRED

174316300

SAV19 - V1